

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1901)
Heft: 18-20

Artikel: L'art suisse a l'exposition de 1900
Autor: Trachsel, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ART SUISSE A L'EXPOSITION DE 1900

Nous publions ci-après une étude de M. Albert Trachsel sur *L'Art Suisse à l'Exposition de 1900*. Son insertion dans *L'Art Suisse* ayant été votée en mars 1901 par la section de Paris, le manuscrit avait été adressé dans ce but à l'ancien Comité central. Le Comité actuel en a donc hérité et a cru devoir s'incliner devant le vœu de la section de Paris, qui, récemment encore, a insisté sur l'intérêt de cette publication.

Toutefois, nous avons cru suffire à cette obligation en publiant ce long article dans sa langue originale seulement.

LE COMITÉ CENTRAL.

Nachstehend geben wir eine Studie des Herrn Albert Trachsel über die *Schweizer Kunst in der Pariser Ausstellung von 1900* wieder. Ihre Veröffentlichung in unserem Vereinsblatte wurde von der Sektion Paris durch Abstimmung (März 1901) beschlossen. Wir entnehmen das Manuscript dem Nachklasse des früheren Centralkomite's, nachdem die Sektion Paris ihr diesbezügliches Verlangen uns gegenüber erneuert hat.

Immerhin begnügen wir uns mit der Wiedergabe des Original-Textes in französischer Sprache.

DAS CENTRALKOMITE.

I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les impressions générales qui se dégageaient d'une visite aux diverses sections du Grand Palais, étaient les suivantes :

1^o La faible proportion dans les diverses salles de chaque pays, d'œuvres véritablement fortes, puissantes, originales.

2^o Certaines de ces sections étrangères n'étaient pas du tout l'expression du génie de la race, du caractère du pays ou de l'habitant. Et ce n'est que lorsqu'on avait levé les yeux sur l'écrêteau mentionnant le pays exposant, qu'on se rendait compte où l'on se trouvait.

3^o Un grand nombre d'œuvres d'art exposées vous donnaient la sensation d'être des œuvres hâtivement faites, bâclées, non mûries comme imagination ou comme technique, semblables à ces fruits forcés de serres lesquels produisent une première impression favorable, mais manquent de saveur, de parfum, de substance et de réelle beauté.

4^o Certaines œuvres des diverses sections se ressemblaient toutes entre elles au point de vue de l'imagination et même de la technique. Certaines œuvres de la section allemande ou américaine auraient tout aussi bien pu figurer dans la section française, et réciproquement. Et en somme un grand nombre des œuvres exposées, manquaient absolument de caractère national, et de «caractère» par conséquent. Or une œuvre d'art qui manque de caractère, est une œuvre d'art absolument sans aucune valeur. Ces œuvres d'art dont il est question n'ont donc pas le moins du monde les hautes qualités des œuvres des belles époques d'art. Lorsqu'on passe, dans les musées européens, des salles où se trouvent représentées les œuvres des anciennes écoles flamandes pour aller dans les salles des anciennes écoles italiennes, hollandaises, espagnoles ou allemandes, on a immédiatement l'impression de se trouver dans des pays différents, et on n'a nullement besoin de lire des écrêteaux pour se rendre compte du pays d'où proviennent ces œuvres; l'œil exercé se rend immédiatement compte, sans même lire les noms, qu'il se trouve dans la salle des maîtres espagnols ou des maîtres hollandais par exemple, et son plaisir d'art en est singulièrement augmenté. Et pourquoi? Parce que ces œuvres d'art s'harmonisent avec la nature du pays où elles virent le jour, avec son atmosphère, sa faune, sa flore, ses habitants, ses mœurs. Lorsqu'on se trouve dans une salle de n'importe quel musée européen consacrée à l'art espagnol des belles époques, on a immédiatement l'impression de se trouver dans ce pays, on en devine la couleur, l'âme de l'habitant. Velasquez vous en exprime tout le côté héroïque et somptueux; Murillo son pittoresque et sa mysticité particulière; Goya son amour de la couleur, sa grandiloquence, ses torréadors, ses gitans, ses courses de taureaux. Et on est reconnaissant à ces artistes espagnols de nous avoir ainsi exprimé tout leur pays et toute leur race, de nous avoir fait mieux comprendre le caractère du pays espagnol et l'âme de leurs compatriotes. Tandis que si, au lieu de cela, Velasquez par exemple s'était amusé (comme le font malheureusement souvent les artistes

contemporains) à nous peindre tous les pays sauf le sien, à nous peindre des paysans polonais, des patineurs danois ou des bûcherons bulgares, et que les autres artistes espagnols de ces belles époques en eussent fait autant, nous n'aurions nullement de nos jours les grands plaisirs d'art qu'ils nous donnent par leurs œuvres, nous n'aurions nullement exprimées par eux, avec tant de vie, toute l'âme de leur race et la magie de leur pays et de leurs costumes, nous n'aurions pas ce sentiment d'harmonie du milieu avec l'artiste qui l'exprima, et n'ayant pas ce sentiment d'harmonie, nous n'aurions pas cette impression de beauté qui nous enveloppe lorsqu'on visite ces salles, car il n'y a pas de réelle beauté sans harmonie.

Et on pourrait en dire autant des œuvres des autres écoles. Rembrandt, par exemple, nous a bien exprimé la Hollande, son atmosphère, et non pas la Grèce ou la Turquie. Rubens nous exprime les Flandres, et non pas l'Italie. Le Veronèse ou le Titien nous disent l'Italie, et non pas l'Irlande ou la Norvège. Et c'est pour cela que ces artistes étaient grands, que ces anciennes écoles étaient grandes, et que leurs œuvres sont belles et resteront toujours belles, puisque les artistes montrèrent avec force le génie de la race d'où ils sortent, l'imagination et l'âme de leurs compatriotes qu'ils connaissaient bien, et les aspects, les physionomies de la nature spéciale où ils avaient vu le jour et à laquelle ils se rattachaient par les mille sympathies, affinités secrètes de tout leur être, de toute leur âme.

* * *

Or que voyons-nous de nos jours? Un grand nombre des artistes contemporains sont devenus plus nomades que les commis-voyageurs les plus asthriés. Ils sont partout sauf dans leur pays. Ils vous peignent et vous décrivent tout sauf tout ce qu'ils voient chez eux (Nous ne parlons pas ici naturellement des artistes purement imaginatifs ou visionnaires pour lesquels ce reproche n'a pas la même importance). Alors on assiste à ce singulier spectacle de peintres russes peignant l'Italie, de peintres italiens peignant la Russie, de peintres français peignant la Suisse, de peintres suisses peignant la France etc., etc. Tout ce spectacle serait réjouissant s'il n'était triste au fond, et s'il n'avait les conséquences les plus fâcheuses au point de vue de l'Art. Car il est bien certain que c'est cette manie ambulatoire qui est la cause du manque de caractère d'un grand nombre des écoles d'art moderne et des œuvres qui les composent, et qui vous donne cette impression de décousu, de manque d'unité, de salade, de bazar qu'on remarque dans les expositions contemporaines, dont un grand nombre ne valent pas la peine qu'on se dérange pour les visiter. Nous ne prétendons pas évidemment qu'un artiste ne doive pas voyager, mais qu'il considère le voyage uniquement comme un moyen de perfectionner sa puissance d'attention, son jugement d'art, sa faculté de comparer qu'il mettra au service de l'art national, une fois revenu au pays. C'est du reste ainsi que les anciens maîtres auxquels il arrivait aussi parfois de voyager, considéraient les voyages.

Si on ajoute à cette manie ambulatoire la fièvre actuelle, le surmenage, cette sorte de folie sportive qui est devenu l'idéal de tout et de tous, c'est-à-dire le désir ou le besoin de produire beaucoup de choses très rapidement sans s'inquiéter de leur qualité, sans mûrir l'œuvre, sans la réfléchir suffisamment, on comprendra que nous assistons actuellement à ces énormes exhibitions de toiles kilométriques, à ces salles immenses où sont exposées des milliers de toiles ou de statues, et où il faut faire des lieues avant de trouver enfin une toile ou une statue vraiment belle et pure. Jamais à aucune époque d'art on ne vit semblable production, mais jamais aussi on ne vit une proportion si faible d'œuvres d'art réellement belles, pour une pareille avalanche de médiocrités, de choses hâtives, insignifiantes ou parfaitement laides. Aussi avec ce système, ne laisserons-nous pas grand chose aux siècles futurs. Ne vaut-il pourtant pas mieux qu'un peintre au lieu de laisser à la postérité cent toiles bâclées et médiocres, se contente d'en laisser dix où il aura mis toute son âme et sa conscience d'artiste, et qui seront belles par conséquent ?

Et en outre cette accumulation d'œuvres médiocres a entr'autres inconvénients celui de fatiguer le public, de banaliser l'art, de lui enlever sa signification élevée, et d'assimiler ainsi les salons de peinture aux exhibitions trimestrielles des grands magasins de nouveautés. Une des causes de cette surproduction, est du reste la trop grande fréquence des salons d'Art. Les grands salons au lieu d'être annuels, devraient être bisannuels. Cela donnerait ainsi un peu plus de prestige à cette cérémonie, et ne pousserait pas les artistes à faire des œuvres bâclées et insignifiantes, sous le prétexte de ne pas « rater » leur salon.

II

LA SECTION SUISSE

La section suisse de 1900 pouvait certainement se classer parmi les bonnes sections du Grand Palais. En la comparant aux autres sections, on pouvait lui trouver dans son ensemble les qualités caractéristiques suivantes :

1^o Un certain sens décoratif de la composition. Préoccupation de l'arabesque, de la silhouette décorative.

2^o Sincérité de l'accent.

3^o Tendance à la clarté.

4^o Simplicité des moyens. Recherche de l'émotion par des moyens simples. En général absence de rhétorique et d'effets outrés.

5^o Santé, vigueur et clarté de certaines œuvres.

Toutes ces qualités sont évidemment des qualités très importantes, et qui développées, peuvent assurer à notre art national, des œuvres de haute valeur.

En revanche, on pouvait remarquer dans notre section, les défauts suivants :

1^o Certaines des œuvres exposées étaient timides de rendu et un peu froides de sentiment. On aurait voulu leur voir un peu plus de chaleur, de force et de décision.

2^o Certaines œuvres étaient insuffisantes comme technique, incomplètes comme science.

3^o Notre section n'était pas suffisamment représentative de notre pays, de nos mœurs, de notre génie national. Elle a produit cette impression à tous les critiques et artistes étrangers. L'un d'eux nous disait : « Evidemment, il y a des choses très intéressantes dans votre section, seulement on n'y sent pas suffisamment l'expression de votre pays, et entr'autre l'expression de la montagne ». Et cet écrivain étranger avait parfaitement raison, sa critique était parfaitement justifiée. Nous devons donc tenir compte de ces critiques, car l'art d'un pays ne commence à avoir de réelle valeur, que le jour où il intéresse, où il passionne les autres peuples, où il est admiré, apprécié par eux. Si au contraire, les étrangers trouvent que notre exposition manque de caractère national, au lieu de nous entêter à faire fausse route nous devons prendre bonne note de cette appréciation pour prendre à l'avenir un rang glorieux dans l'histoire de l'art européen. Autre-

ment, nous continuerons de produire des œuvres de peu de caractère, de peu de saveur, et d'avoir la réputation d'un peuple qui n'a pas un art bien typique, et qui ne mérite pas d'être pris en considération.

* * *

Et toutes ces critiques des étrangers nous semblent absolument légitimes. Il est bien certain que nos artistes, à part de remarquables exceptions, persistent avec une persévérance digne d'un meilleur sort, à ne pas nous interpréter la nature de notre pays. Quels sont donc les artistes qui nous expriment les admirables paysages alpestres ou les merveilleux sites du Jura ou du plateau suisse ? Quels sont donc les artistes, qui, à l'Exposition, nous montrèrent quelques-unes de nos scènes nationales, fêtes de lutte, cortèges historiques, aspects pittoresques de nos villes, etc. Quels sont ceux qui nous représentèrent certaines merveilleuses physionomies propres à la Suisse, types de bergers, types des campagnes, types caractéristiques des villes, etc ? Et que les artistes ne viennent pas nous dire pour excuser leur aveuglement ou leur indifférence, que la montagne par exemple n'est pas intéressante à exprimer en art, car ses paysages sont au contraire admirables, variés à l'infini, et les quelques artistes suisses qui ont voulu se donner la peine de comprendre et d'interpréter la montagne en ont tiré des œuvres fort belles et admirées des étrangers. Que ces mêmes artistes ne viennent pas nous dire non plus que nos scènes suisses, notre vie nationale, notre histoire ne sont pas intéressantes à exprimer en art, car au contraire certains artistes qui ont voulu se donner la peine de regarder ces scènes et de les représenter, en ont fait souvent de fort belles œuvres. Il n'y a du reste qu'à voir le parti que certains peintres anciens comme Franz Hals ou Rembrandt ont su tirer de fêtes et de scènes de mœurs des anciennes villes libres des Flandres ou de Hollande : fêtes de corporations, cortèges, etc., pour montrer suffisamment qu'un artiste qui sait voir et non un aveugle ou un indifférent, peut tirer un merveilleux parti d'art de nos fêtes suisses, cortèges, fêtes de corporations, fêtes historiques, ayant tant de ressemblance avec les scènes analogues représentées par les anciens maîtres flamands ou hollandais. Il est certain enfin que des artistes qui ne savent pas voir la beauté de certains de nos types suisses, magnifiques têtes de bergers au dessin si ferme, si accusé, au profil si pur, types si solides, si virils de la campagne, au caractère si accentué, et qui ne savent pas tirer parti de modèles de ce genre, sont des artistes qui ont de regrettables parti-pris, ou bien manquent de ce qui fait la première qualité de l'artiste, sans laquelle il n'y a pas d'artiste véritable, c'est-à-dire qu'ils ne savent pas « voir » les choses, qu'ils ne sont pas frappés par le caractère, la beauté des paysages, des scènes, ou des types, et qu'ils marchent au milieu de tous ces trésors de beauté, comme des aveugles ou des indifférents.

III

QUELQUES VŒUX

Les artistes suisses qui persistent ainsi à exprimer notre pays d'une façon incomplète ou même à ne pas l'exprimer du tout, et qui furent ainsi la cause de ce manque de caractère national de notre section, que nous reprochions avec juste raison les critiques et artistes étrangers, peuvent se diviser en deux catégories principales :

1^o Les artistes suisses restant au pays. Ceux-là sont les plus coupables, étant donné qu'on ne peut attribuer leur manque de caractère national qu'à une grande paresse intellectuelle, à leur indifférence, ou leur manque de vision, d'émotion ou d'intelligence artistique.

2^o Les artistes suisses fixés à l'étranger. Nous ne parlons pas ici des artistes amateurs qui ayant de la fortune, les moyens de faire autrement, se fixent à l'étranger par snobisme, manie ambulatoire, dilettantisme. Cette catégorie d'artistes-là, d'artistes amateurs, n'est en général, pas très intéressante au point de vue de la valeur d'art de leurs productions, de leur apport à notre histoire artistique. Aussi nous ne nous y arrêterons pas longtemps. Ceux dont nous voulons

parler ici sont les artistes suisses qui furent obligés de quitter leur pays par nécessité, et non pas du tout par simple plaisir de voyager en première ou en deuxième classe. De ces artistes suisses là, on en trouve malheureusement partout, et surtout dans les grands centres comme Munich et Paris, et ensuite en nombre plus restreint à Milan, Berlin et Vienne. Ces artistes suisses furent donc obligés de quitter la Suisse pour diverses raisons :

a) Littérateurs n'ayant pas trouvé en Suisse des éditeurs pour leurs œuvres, et un public suffisamment nombreux ou sympathique, pour encourager leurs productions.

b) Artistes architectes, peintres ou sculpteurs, ayant quitté la Suisse pour faire des études à Paris, Munich ou ailleurs, les écoles d'art étant malheureusement insuffisantes actuellement en Suisse. Beaucoup de ces artistes, une fois leurs études terminées, se fixent dans ces diverses villes de l'étranger.

c) Artistes peintres, sculpteurs ou décorateurs, n'ayant pas trouvé en Suisse le moyen de vivre de leur art, et forcés de s'expatrier pour trouver à l'étranger un écoulement pour leurs illustrations, leurs œuvres d'art industriel ou décoratif, leur peinture ou sculpture. Il y a d'autres causes encore de cette émigration des artistes suisses à l'étranger, mais toutes peuvent se ramener à ces causes principales :

1) Insuffisance des écoles d'art en Suisse.

2) Manque d'encouragement, et de sympathie artistique du public suisse.

3) Difficulté pour certains artistes, d'être édités ou achetés en Suisse, et par conséquent de pouvoir y vivre et s'y développer.

Toutes ces causes d'expatriation d'un grand nombre d'artistes suisses sont donc fort regrettables, car il est certain que le caractère national de notre art en souffre profondément ; d'autant plus que parmi ces artistes suisses qui s'expatrient, il s'en trouve de toute première valeur. Ce sont donc autant de forces vives qui sont perdues dans une certaine mesure, pour l'expression, la représentation artistique du pays.

* * *

Il est bien certain, en effet, que si Velasquez, Rembrandt, Veronèse par exemple, exprimèrent avec tant de force leur pays, c'est qu'en dehors de leurs qualités géniales, ces artistes vivaient dans leur pays, étaient pénétrés, vivifiés constamment par l'âme, le génie de leur race, les spectacles qu'ils voyaient autour d'eux, paysages de la terre natale, scènes, etc., et que Velasquez, Rembrandt ou Veronèse n'étaient pas obligés de vivre loin de leur pays, à Paris, Munich ou Berlin, mais qu'ils vécurent et se développèrent dans le leur, à Séville, à Madrid, à Amsterdam ou à Venise.

Donc, si nous voulons enrayer à l'avenir dans une large mesure l'exode des artistes suisses, et augmenter par ce fait l'unité et le caractère de notre art national, unité et caractère manquant à la Section suisse de 1900, et désirés par tous les véritables artistes et critiques de l'étranger, il faudrait à notre avis :

1^o Créer une *Ecole fédérale des Beaux-Arts*, avec un enseignement d'art national et bien complet. Nous arrivons pour ce point spécial aux mêmes conclusions que M. Giron, dans son rapport officiel par récemment sur la peinture, cartons et dessins à l'Exposition universelle. Nous appuyons d'autant plus M. Giron, que nous avions avant lui exprimé la même idée dans une brochure intitulée : *Quelques vœux au sujet du développement de l'Art suisse*, et parue à Genève en juillet 1899. Seulement, où nous nous séparons de lui, c'est au sujet des professeurs que nous voulions tous suisses, alors qu'il voudrait voir dans cette école quelques professeurs étrangers, chose qui à notre avis serait absolument illégale. Il est en effet certain, que si cela n'offre aucun inconvénient d'avoir pour une Université suisse des professeurs de chimie ou de médecine par exemple, étrangers, vu que la chimie ou la médecine ne sont pas plus suisses que françaises ou japonaises, mais que les sciences sont au contraire d'essence éminemment internationale, il y a au contraire un grand inconvénient à avoir pour une

école fédérale des Beaux-Arts, des professeurs étrangers, dont le génie artistique est opposé au nôtre, qui ne comprennent pas notre passé artistique, et qui ne peuvent qu'orienter les élèves dans des voies absolument différentes de notre génie national, c'est-à-dire des voies artistiques françaises, allemandes, autrichiennes, italiennes ou autres. Il n'y a, du reste, qu'à voir les détestables résultats que ce système de professeurs d'art étranger a donné pour certaines de nos écoles, comme l'Ecole polytechnique de Zurich par exemple, où l'architecte allemand Semper a formé des générations entières d'architectes suisses, ayant inondé notre pays d'édifices d'architecture allemande ou autrichienne, ou comme l'Ecole des arts industriels de Genève où des professeurs parisiens orientent les élèves vers des formules d'art parisien, ignorant les notions les plus élémentaires non-seulement de l'ancien art industriel suisse, mais encore de l'ancien art industriel genevois, vieux émaux, bijoux et faïences, pour se rendre compte qu'il ne faut pas retomber dans les mêmes errements au sujet des professeurs d'art étrangers. Soyons très libre-échangistes au sujet des places de professeurs dans nos diverses universités suisses, mais soyons au contraire très protectionnistes au sujet des places de professeurs d'art, étant donnés tous les inconvénients que cela présente pour le développement de notre art national.

Cette école fédérale des Beaux-Arts n'empêcherait naturellement pas les élèves artistes une fois leurs études terminées, d'aller passer un, deux ou trois ans à Paris, Munich ou Rome. Ils feraient ce que font aussi les élèves français de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, lesquels, une fois leurs études terminées à cette école, cherchent à voyager pendant un, deux ou trois ans, cherchent à voir l'Italie, l'Espagne ou la Grèce, avant de revenir se fixer définitivement en France.

* * *

Il est donc temps, enfin, que nous orientions notre enseignement d'art dans un sens beaucoup plus national. A chacune de nos écoles d'art devrait être attaché un Musée-Bibliothèque où seraient reproduits les spécimens typiques de notre ancien art suisse, reproductions de châlets, d'anciennes demeures, vieilles peintures, peintures des vieux maîtres suisses Tobias Stimmer, Hans Asper, Fries, Nicolas Manuel, etc., si savoureux, si intéressants; œuvres des vieux graveurs sur bois suisses du Moyen-Âge et de la Renaissance, dont quelques-uns sont de vrais maîtres, objets d'art industriel et décoratif des villes et des campagnes, poteries, meubles, orfèvreries, vitraux, etc., qui sont très particuliers à notre pays, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, et dont on peut voir entr'autres des spécimens au Musée national du Zurich et aux Musées industriels et historiques de Berne et de Bâle. Les élèves artistes décorateurs suisses puiseraient ainsi dans les écoles, les sèves de notre art populaire si savoureux; ce serait pour eux un enseignement fécond.

Ceci est d'autant plus vrai, qu'on a pu remarquer que les sections les plus originales de l'Esplanade des Invalides, comme art décoratif ou industriel, étaient précisément celles chez qui l'enseignement était le plus orienté dans le sens d'un art national, qui se préoccupaient le plus de tirer parti des enseignements de l'art populaire, œuvres du citadin ou du paysan. Tout le monde a pu remarquer cela pour la Norvège, l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre, la Russie, etc.

Cette chose si simple pourtant et si logique d'un enseignement d'art national, et qui a donné pour certains pays les bons résultats qu'on a pu constater aux Invalides, n'a malheureusement pas encore pu être comprise chez nous, où l'on s'obstine, où l'on s'entête dans les écoles d'art, à faire connaître aux élèves tous les arts sauf le nôtre.

2^o Il faudrait en outre en dehors de cette école fédérale des Beaux-Arts, par la création de cercles, et maisons des artistes, resserrer les liens entre les artistes des diverses villes suisses, augmenter ainsi leur solidarité et leur esprit d'émulation et de bonne camaraderie.

3^o Développer le goût du public suisse pour les œuvres d'art, de façon à ce que ce public s'intéresse davantage aux artistes, achète

leurs œuvres, et leur permettre ainsi de vivre et de se développer dans leur pays, au lieu d'être forcés de s'expatrier pour vivre.

4^o Il est à souhaiter que les divers gouvernements cantonaux ou fédéraux, s'intéressent davantage aux choses de l'art, et augmentent le chiffre de leurs budgets de commandes, d'achats ou de subventions, de façon que les artistes suisses puissent se développer dans leur pays, et ne soient pas obligés de s'expatrier pour vivre. Les artistes suisses émettent aussi le voeu que toutes les fois que l'Etat a besoin d'argent pour des canalisations, pour des assurances ou pour des encouragements d'industries, ce ne soient pas constamment les très maigres budgets des Beaux-Arts qui paient les frais de ces discussions.

5^o Il est à souhaiter que les éditeurs suisses montrent un peu plus d'initiative et un peu moins de pudeur dans certaines circonstances. Les éditeurs suisses sont en général, à part de remarquables exceptions, d'une timidité à faire trémir. Ils ne veulent rien risquer, ils ont toujours peur, et pourtant avec les éléments qu'ils ont sous la main, illustrateurs suisses, graveurs, écrivains, ils pourraient risquer des éditions qui se vendraient non seulement en Suisse, mais encore à l'étranger. En outre, entourés comme ils le sont aux trois quarts de conseillers pudibonds, pasteurs ou salutistes, tout roman, poème ou conte quelque peu vivant, coloré ou passionné, sera inévitablement refusé par eux. Ils favorisent par là toute cette littérature de la Croix-Bleue, sans sève et sans caractère, laquelle inonde toute la Suisse romande de ses produits. De ce fait, les écrivains suisses et surtout suisses romands, sont souvent obligés de partir pour l'étranger, afin de trouver et le public et les éditeurs.

6^o La création de nouvelles industries d'art industriel et décoratif est à désirer en Suisse. Continuer, en les renouvelant, les traditions de nos anciens arts industriels et décoratifs suisses : orfèvrerie, bijouterie, poterie d'étain, fer forgé, mobilier, céramique, verrerie, vitraux, étoffes, tapisseries ; mettre à la tête de ces manufactures ou fabriques, des artistes compétents et innovateurs. On arriverait ainsi à continuer nos anciennes traditions d'art décoratif et industriel, dont on peut admirer les merveilles entr'autres au Musée national de Zurich. En outre, on retiendrait ainsi au pays des quantités de jeunes gens, d'artistes suisses, orfèvres, bijoutiers, bronzeurs, céramistes, verriers, décorateurs, etc., lesquels sont obligés de partir pour l'étranger, Paris, Munich, Berlin ou ailleurs, faute de trouver dans leur propre pays un emploi à leurs capacités artistiques. Il faut une fois pour toutes que nos fabricants d'objets d'art, céramistes, décorateurs, orfèvres etc., se mettent dans la tête que le jour où ils se donneront la peine de nous donner un art industriel ou décoratif local, bien suisse, suivant en cela les traditions de nos anciens maîtres d'œuvres, non seulement ils auront travaillé dans l'intérêt de notre art, mais encore dans l'intérêt de leur propre bourse. Et que des orfèvreries, bijouteries, vitraux, céramiques, décos, mobiliers ayant une saveur bien suisse, bien locale, bien originale, bien du territoire, se vendraient non seulement en Suisse, mais encore à l'étranger.

Il faut que nos divers fabricants d'objets d'art soient de vrais aveugles pour ne pas se mettre cela une fois pour toutes dans la tête, et pour ne pas s'être rendu compte qu'à l'Exposition universelle de 1900, dans les Sections étrangères des Invalides, les objets qui se vendaient le plus, qui avaient le plus grand succès à la fois d'estime et de vente, étaient précisément les objets d'art qui montraient le mieux l'originalité particulière, le style propre à leur pays d'origine, comme par exemple les faïences de Delft, la céramique danoise, les faïences hongroises, les bronzes japonais, les verreries de Bohême, les meubles et étoffes norvégiens, etc. Et que si au lieu de cela les Hollandais, Norvégiens, Hongrois, etc. nous avaient montré des bijoux, des étoffes, des meubles, des verreries, et des céramiques quelconques, sans caractère, sans originalité nationale, de vagues choses Louis XV ou Henri II, ou Renaissance, personne ne les aurait remarqués, et personne ne les aurait achetés. Il faut donc encore une fois pour toutes répéter cela à nos fabricants d'art industriel ou déco-

ratif, il faut donc leur répéter cela constamment, puisque on a affaire à des sourds qui ne comprennent même pas leur avantage, il faut leur répéter à satiété que le fait de s'orienter dans le sens d'un art national et savoureux n'est pas seulement important dans l'intérêt pur de l'art, mais que cela l'est encore dans l'intérêt financier, puisque certaines personnes ne comprennent que celui-là. Du reste, tout ceci est tellement vrai, que ce qui s'est le plus vendu dans la Section d'art industriel suisse, c'étaient les céramiques de Thoune, et pourquoi les étrangers ont-ils eu tant d'engouement pour cela, c'est qu'ils trouvaient là quelque chose de propre au pays, de bien particulier, d'original, qu'ils ne revoyaient nulle part ailleurs. Et si ces mêmes fabricants de Thoune au lieu de ces choses bien locales et bien suisses comme caractère d'art, leur avaient montré des choses quelconques, vagues faïences Louis XV, pastiches Renaissance, de Sèvres ou autres, il est bien certain qu'ils n'en auraient pas vendu une seule. Nous ne caisons donc pas ici de choses en l'air ou de suppositions, nous parlons au contraire de faits que chacun a pu constater, dans ses visites aux sections étrangères d'art industriel ou décoratif des Invalides.

Soit dit en passant, notre section d'art industriel et décoratif était fort mal organisée, elle était incomplète, mal représentée. On voyait là des échantillons de marbre et des vis qui n'avaient que faire à cet endroit. Et on peut regretter une fois de plus au bord de la Seine, l'absence d'un pavillon suisse conçu dans les traditions de notre architecture suisse, et où se seraient trouvés exposés quelques-uns des vieux maîtres suisses si typiques, comme Hans Asper, Tobias Stimmer, Nicolas Manuel, de vieux vitraux, d'anciennes orfèvreries, de vieux meubles, vieux étains, anciennes faïences, qui sont la gloire de nos divers musées suisses, et qui auraient montré aux visiteurs étrangers, tout notre ancien art national décoratif et industriel, que beaucoup ne soupçonnent même pas.

Nous estimons donc que la Confédération a été très mal inspirée en ne construisant pas le pavillon de la rue des Nations, alors que la principauté de Monaco en avait édifié un. Un chalet suisse au pied de la Tour-Eiffel, où l'on pouvait se réunir pour manger des cervelas, des gendarmes et du saucisson de Payerne, et boire du fendant ou de la bière, était une très bonne chose, cela cadrait bien avec notre sens pratique bien connu ; mais le pavillon consacré à notre art ancien n'aurait pas été une mauvaise chose non plus, ce nous semble, même en se plaçant à un point de vue affaires, et aurait été d'un profit intellectuel et moral autrement plus considérable.

La morale de ceci, c'est que les autorités fédérales, à l'avenir, consultent les artistes pour des questions comme le pavillon de la rue des Nations, et qu'en outre pour les expositions universelles futures, ce soient les artistes eux-mêmes qui organisent les sections d'art industriel ou décoratif, et non pas les horlogers ou les marchands de marbre.

7^o Les artistes suisses émettent aussi le voeu, qu'à l'avenir toutes les fois qu'ils adressent une requête ou une pétition aux autorités cantonales ou fédérales, ces mêmes autorités cantonales ou fédérales ne disent pas ou ne pensent pas : « encore une pétition des artistes, ces artistes ne sont donc jamais contents, ils nous fatiguent !... » Les artistes suisses pensent au contraire, qu'en adressant ces requêtes, ils n'outręssent pas le moins du monde leurs droits, et qu'ils ne font au contraire qu'user du droit bien démocratique qu'ont tous les citoyens suisses, d'adresser des pétitions ou des requêtes, choses que font du reste toutes les autres catégories de citoyens suisses, chaque fois qu'ils estiment que leurs intérêts sont lésés ou insuffisamment défendus. Les artistes suisses estiment en outre qu'ils adressent bien moins de requêtes ou de pétitions que les autres catégories de citoyens suisses, agriculteurs, commerçants, industriels ou autres, qui à tout instant en adressent. Et les autorités cantonales ou fédérales s'occupent constamment de leurs intérêts, discutent leurs demandes, leurs rapports ou leurs désideratas. Il n'y a, du reste, qu'à lire les procès-verbaux des conseils cantonaux ou fédéraux pour s'en convaincre.,

Les artistes suisses n'outrepassent donc pas leurs droits, et ils estiment que leurs intérêts méritent tout autant à être pris en considération, que ceux de tel agriculteur, industriel ou commerçant, étant donné que leur vie est souvent beaucoup plus difficile, plus sujette à tous les imprévus fâcheux de l'existence matérielle, et qu'en outre ils travaillent tout autant pour le bon renom et le développement intellectuel du pays, que tel industriel, commerçant ou agriculteur. Les étrangers visitant la Suisse sont tout autant frappés par toutes les merveilles du Musée national par exemple, que par tel ou tel magasin de droguiste ou de fabricant de calorifères. Et les artistes suisses estiment enfin et pour conclure, que Arnold Böcklin, Gottfried Keller et Conrad Meyer, par exemple, ont fait tout autant pour la vraie gloire de leur patrie et son rayonnement à l'étranger, que n'importe quel grand financier, industriel ou commerçant suisse.

8º Il serait à souhaiter enfin que nous développions certaines de nos villes suisses qui se prêteraient le mieux à cela, comme Bâle et Genève par exemple, dans le sens de véritables centres d'art. Ces deux villes conviendraient bien à cela, étant donné qu'elles ont déjà des traditions d'art, et un important passé intellectuel. Les artistes par leur solidarité fraternelle, s'efforceraient de développer de plus en plus dans ces villes le culte de l'art, la passion du Beau, et organiseraient parfois en dehors des expositions nationales, des expositions internationales où on convierait les artistes remarquables de l'étranger. Dans les théâtres ou concerts, on chercherait par d'intelligentes initiatives, à

offrir au public la primeur de certaines œuvres orchestrales ou théâtrales. On arriverait ainsi à la longue à donner à ces villes un renom de foyers d'art, qui ne pourrait qu'être une bonne chose au point de vue de notre activité artistique dans tous les domaines. On chercherait aussi à fonder des revues suisses d'art ou de littérature bien faites, avec des critiques aussi éclairées que possible. Il faut reconnaître que malheureusement, pour l'instant, ce genre de revue fait absolument défaut chez nous.

* * *

Voilà donc les quelques vœux que nous exprimons au sujet de notre art national, et que nous suggèrera le spectacle si instructif des expositions d'art de 1900. Nous pensons que nous avons chez nous tous les éléments propres à produire un jour une magnifique floraison d'art national, et que cet épouvoisement est simplement retardé ou compromis pour l'instant, par quelques vices d'organisation ou quelques défauts qui, une fois corrigés, permettraient aux artistes suisses de se développer librement et de travailler avec joie à la création d'un mouvement d'art glorieux, vivant, savoureux, exprimant par ses œuvres toute notre Patrie, son Passé et son Présent, sa magnifique Nature, les belles scènes de son histoire et les beaux types des vallées et des plaines.

Albert TRACHSEL.

*Lu à l'Assemblée de l'Association des Artistes suisses de Paris.
du 25 mars 1901.*

INFORMATIONS

Loterie internationale de La Haye au profit des veuves et orphelins Boers.

A la suite d'une proposition de la section de Neuchâtel, relative à la Loterie internationale de La Haye au profit des veuves et orphelins Boers, le Comité central s'est réuni pour examiner cette proposition.

Il remercie la section de Neuchâtel pour son initiative, et a décidé de faire le possible pour encourager les artistes suisses, et en particulier les membres de notre société, à participer à cette œuvre d'humanité.

En conséquence, nous prenons acte de la proposition de Neuchâtel concernant l'envoi des lots à Bâle, *aux frais des envoyeurs*, et aviseraux moyens d'expédier *gratuitement* l'ensemble des lots de Bâle à La Haye.

Dans ce but, des renseignements seront demandés au Comité de la Loterie à La Haye.

Le Comité central s'est mis en rapport avec la section de Bâle, qui nous fournira les renseignements nécessaires et aidera, nous n'en doutons pas, à la réussite de cette manifestation et à sa réalisation dans les meilleures conditions possibles.

Un avis ultérieur fera part aux sections des résultats de nos démarches.

Le Comité central prie donc les membres de notre société d'ajourner leurs envois jusqu'à nouvel ordre.

LE COMITÉ CENTRAL.

MITTHEILUNGEN.

Internationale Lotterie zu Gunsten der Wittwen und Waisen der Buren. (Hag.)

Die Sektion Neuchâtel sandte bezüglich obiger Lotterie einen Vorschlag an das Centralkomite. Nach Prüfung desselben, danken wir der Sektion Neuchâtel für ihre Initiative und machen wir uns zugleich erbötzig, unser Möglichstes zu thun, um die schweizer Künstler und speziell die Mitglieder unserer Gesellschaft zu reger Theilnahme an diesem Werke der Humanität zu ermuntern. Indem wir den Vorschlag der Sektion Neuchâtel bezüglich der Sendung der Kunstwerke bis Basel *auf Kosten des Spenders* beherzigen, werden wir dann fernerhin Auskunft ertheilen, über die weitere *kostenfreie* Sendung von dort nach Hag.

Zu diesem Zwecke sind wir im Begriff, die nötigen Erkundigungen bei dem Komite der Lotterie selbst einzuziehen. Zu gleicher Zeit haben wir die Sektion Basel von unserem Vorhaben in Kenntniss gesetzt. Dieselbe wird gewiss geneigt sein, nach Kräften dazu beizutragen, damit diese Kundgebung der schweizer Künstler unter den besten Bedingungen stattfinden kann.

Das Ergebniss unserer diesbezüglichen Schritte wird den Sektionen bekannt gemacht werden, und ersuchen wir daher alle Mitglieder, mit ihren Sendungen bis zu dieser Bekanntmachung zu warten.

DAS CENTRALKOMITE.